



Société / Indépendant :
N° d'affilié :

Tél. 026 919 87 40

Modification de votre masse salariale en cours d'année

Valable dès le 1^{er}

Libellé

Masse salariale
annuelle (CHF)

Cotisations paritaires AVS/AI/APG

Cotisations paritaires AC

Cotisations paritaires AC compl.

Cotisations Caisse AF CRICAF

Une demande de modification d'acomptes survenant en cours de mois/trimestre ne sera prise en compte que le mois/trimestre suivant, sauf si la facturation du mois/trimestre n'est pas encore effectuée.

Timbre et signature :

FER CIGA
le